

Zeitschrift: Revue de linguistique romane
Herausgeber: Société de Linguistique Romane
Band: 65 (2001)
Heft: 257-258

Artikel: L'entrée du mot "gamin" dans les parlers de l'Est Picard
Autor: Chaurand, Jacques
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-400030>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'ENTRÉE DU MOT 'GAMIN' DANS LES PARLERS DE L'EST PICARD

À la mémoire de
Marie-Jeanne et Raymond Arveiller

La préparation d'un volume de *Mélanges* en l'honneur de Raymond Arveiller avait été annoncée et on m'avait demandé d'y participer. J'ai accepté très volontiers. Raymond Arveiller, que je trouvais régulièrement jadis aux cours de Fouché, avait une bonté qui n'avait d'égale que son érudition. Quel thème allais-je aborder dans ma contribution? Il s'intéressait comme moi à la dialectologie. Je cherchais donc quelque question touchant une région que je commençais à connaître un peu, l'est picard. Un centre d'intérêt s'imposait plus particulièrement à mes yeux: quand nous nous rencontrions, il me demandait toujours des nouvelles de mes enfants et je lui en demandais des siens. Il me parlait longuement d'eux et la phrase qui venait à la fin était rituelle: «Ce sont de bons enfants!» Je me suis donc fait un plaisir et un devoir de parler de la désignation des garçonnets dans ma ville natale et ses environs (Marle 02). Je repassais dans mon esprit l'atmosphère des rues de la petite ville, et surtout les jours de marché franc où tous les villages d'alentour étaient représentés près des hayons qui s'échelonnaient sur plusieurs centaines de mètres. C'était l'occasion par excellence d'entendre des régionalismes spontanés. Une rumeur bourdonnante, traversée parfois par les boniments des forains ou les grognements des porcs, remplissait les places et les rues.

– Ben quoi? T'es v'nu te perdre par ici!

– Je n'me perds pas pu(i)sque j' t'ertrouve!

On va prendre un verre. La salle est bruyante, la fumée entêtante. Pas de danger que les «grands» se perdent. Les enfants sont moins sûrs d'eux:

– Donn'moi la main *man* gamin! Donn'moi la main *man tchot* père!»

Pour interpeller les garçons deux termes d'adresse étaient employés concurremment, *gamin* et *tchot père* et ils se recouvraient absolument. Depuis un temps immémorial *tchot père* est le nom du garçonnet comme *tchot'mère* est celui de la brave fillette: il reste à expliquer l'entrée du nouveau venu, *gamin*, dans les parlers de l'est picard, qui sonne aussi parfai-

tement juste que son concurrent dans la bouche de ceux qui le prononcent comme à l'oreille de ceux qui l'entendent. Tout récemment encore j'ai entendu à Marle une femme appeler son mari *mon tchot père*. Sans doute avait-elle pris sur ce point la succession de la mère. Les hommes pouvaient ainsi tout au long de leur vie s'entendre doucement interpeller.

«Qui a introduit *gamin* dans la littérature française?»

Tel était le titre d'un article de N. Banatchévitch publié en 1954 dans le *Français moderne* (XXI 39-41). Cet article avait été précédé par une note d'A. Greimas (1954, 24, p. 116) où le même sujet était abordé. Victor Hugo avait par avance donné une réponse: «Ce mot *gamin* fut imprimé pour la première fois et arriva de la langue populaire dans la langue littéraire en 1834. C'est dans un opuscule intitulé *Claude Gueux* que ce mot fit son apparition. Le scandale fut vif. Le mot a passé.» (*Les Misérables* III^e partie livre I). Hugo fait une distinction tranchée entre langue populaire et langue littéraire à l'image des clivages sociaux de l'époque. Les commentateurs ont eu beau jeu de dénoncer l'inexactitude chronologique. Hugo lui-même n'avait-il pas parlé dans *Notre-Dame de Paris* (1831) des petits parisiens qui battent le pavé «sous le nom éternel de gamins»? Dès 1830 Balzac avait brossé le portrait d'un «vrai gamin de Paris» dans le journal *La caricature*. Le contexte qui accompagne l'unique occurrence du terme dans *Claude Gueux*, l'opuscule que Hugo publiait en 1834, incite néanmoins à mesurer l'importance qu'il lui attribuait. Il l'appliquait à son héros, injustement condamné et acculé finalement au crime par la faute d'une société implacable pour les humbles. Le mélange de «dignité naturelle» et de mauvaises habitudes d'éducation qui le caractérise, il le devait à ses années d'enfance: «Rien ne pouvait faire que cet ancien gamin des rues n'eût point par moments l'odeur du ruisseau de Paris» (*Œuvres complètes*, Club français du livre, t. V, p. 244).

Je me propose d'examiner comment gamin «arrivé» dans la «langue littéraire», a fait son entrée dans les parlers régionaux de l'est picard. Un texte des alentours de 1830, époque qui semble avoir été déterminante pour l'histoire du mot, intéresse particulièrement notre région: c'est un article intitulé «Le gamin saint-quentinois» dans le recueil composé par les soins d'Aimé Leroy et Arthur Dinaux, *Les hommes et les choses du nord de la France et du midi de la Belgique* (Valenciennes 1829, pp. 390-392). L'auteur, Félix Davin, note que toutes les grandes villes ont leur gamin, mais que dans chacune celui-ci a sa physionomie particulière: ainsi le gamin saint-quentinois «fait type»⁽¹⁾. Balzac dans son article «La recon-

(1) Félix Davin est un écrivain saint-quentinois de la première moitié du XIX^e siècle.

naissance du gamin», opposait au «petit bourgeois» le gamin, au charme duquel il avait été sensible. Ici un parallélisme s'établit entre l'entrée à l'école du fils du bourgeois, et l'entrée du gamin dans la rue où il est *lancé* par son père hors du jupon maternel. Ce qui est pour l'auteur une occasion d'établir un piquant contraste, un peu forcé sans doute («Il est libre quand l'autre commence à être esclave»), est pour nous une utile indication d'âge et de milieu social: entre six et douze ans et plus, le petit bourgeois est un écolier, tandis que l'autre fait de la rue son champ d'exploration, et les deux destinées paraissent incompatibles⁽²⁾.

Les particularités de la physionomie tiennent probablement beaucoup à la vision de l'auteur et non exclusivement à la réalité elle-même: le gamin saint-quentinois est, comme tous les autres, dépenaillé; il fouille ce que les eaux de pluies charrient dans la boue des ruisseaux; quand les soldats passent ou viennent en garnison, il suit le défilé en marquant le pas et accompagne la musique avec des castagnettes d'ardoise. Il a toutes sortes de petites activités lucratives: il porte les paniers des cuisinières au marché et leur vend du sable «à récurer» qu'il fabrique avec les pavés soustraits à la voie publique, il propose à ceux derrière qui il se faufile du tabac de contrebande. Il mène les chevaux à l'abreuvoir, et c'est son triomphe quand il enfourche «à poil» la croupe de l'un d'eux. L'auteur a noté aussi quelques détails, malheureusement trop rares et trop peu spécifiques, de son langage habituel: la roulée est la volée de coups qu'il applique à ses adversaires, les petits ramoneurs savoyards, «type raccourci et barbouillé du travail et de l'ordre». En automne, il croque des têtes de pavots et appelle cette opération *faire de l'huile*. On peut ajouter qu'au printemps il cueille des *salsifis goulus* qu'il tord; sont ainsi désignés probablement les salsifis des prés, plantes dont le jus est un peu sucré.

Bien que F. Davin se soit livré à une étude de mœurs provinciales comme il s'est plu à le faire dans plusieurs romans, il se tient à l'écart des parlers qui ont cours dans les bas-quartiers ou dans la campagne environnante. L'auteur parle du gamin comme d'un être extérieur au milieu dans lequel il se place en écrivant, celui des bourgeois cultivés. On remarquera que le personnage tel qu'il est décrit ne fait pas partie d'une bande. Il mène isolément une vie faite d'expédients occasionnels qui l'oppose à des collectivités établies. Le grégaire est plutôt du côté de celles-ci. Il a, lui, une individualité bien marquée qui le prédispose aux faveurs des romantiques et des libéraux de l'époque: il est tout nature, spontanéité,

(2) Le texte est antérieur à la mise en place des «salles d'asile» en 1833.

liberté. La cohérence de ses traits invite à garder une certaine réserve vis-à-vis du tableau de mœurs et à y faire la part de l'expérience littéraire qui se superpose à la description. Plusieurs éléments d'autre part tels que le marché ou la garnison, sans compter les négociants et les appariteurs sont liés à un milieu urbain.

Le texte de Félix Davin est légèrement antérieur à ceux de Balzac et Hugo mais il se rattache au même courant: le personnage et son nom gagnent en dignité. S'il fallait répondre à la question posée à la première ligne, je n'hésiterais pas à prononcer entre autres le nom de Félix Davin pour son article si finement écrit. Il atteste que le nom est acclimaté chez les personnes cultivées des villes du nord, mais l'auteur n'a pas cherché à se faire l'écho d'un bas langage ou d'un parler régional.

J'ai cherché quelques indications dans l'œuvre d'un écrivain, compatriote et contemporain de Félix Davin, les *Lettres picardes*, de Pierre-Louis Gosseu dont une réimpression est due à René Debrie. L'auteur, qui s'appelait en fait Pierre-Louis Pinguet, était né en 1793 à Saint-Quentin et son porte-parole est un paysan de Vermand⁽³⁾. Les *Lettres*, qui ont été publiées à partir de 1840 dans le journal local de Saint-Quentin *Le Guetteur*, ont été regroupées pour former un recueil sous le titre *Anciennes et nouvelles lettres picardes* (Saint-Quentin 1846-1847). J'ai tenté de reconstituer le réseau des dénominations des êtres jeunes du sexe masculin par tranche d'âge, et de repérer dans le tableau des noms de parenté et des termes d'adresse, les unités susceptibles de se rapporter à des notions contiguës. Mon but était de relever les termes employés dans des conditions où le lecteur aurait pu s'attendre à voir apparaître le mot *gamin*.

La répartition par tranches d'âge invite à mettre à part une dénomination susceptible de s'appliquer aux «petits», appelés, quel que soit le sexe, *tiots enfants*. Cat'reine, le femme de Gosseu, fait sa leçon de morale à Guiguite, la *tiote mékaine* «la petite servante», qui doit bientôt se marier. Elle la met en garde contre le danger d'avoir à la maison des *brousaca d'enfants*: *Mais quand qu'cha va requier*, dit-elle en commençant,

(3) Sur le pittoresque personnage que fut Jean-Louis Pinguet on pourra lire une étude très documentée dans l'ouvrage de René Debrie, *Pierre Louis Gosseu, écrivain picard* qui contient la réimpression des *Lettres picardes* (Université de Picardie, Publications du Centre d'études picardes, Amiens 1980). Comme dans le glossaire de cet ouvrage, les références comportent une lettre capitale A (*Anciennes lettres picardes*) ou N (*Nouvelles lettres picardes*), suivie d'un nombre en chiffres romains qui indique le numéro de la lettre, et d'un chiffre arabe qui correspond à la page.

qu'vous érez des tiots einfants... «Quand il arrivera que vous aurez des petits enfants»... Si les enfants sont des noirauds, des *brousaca*, la réputation de la maman en souffre. Guiguite doit les tenir *properment*. Alors on ne dira pas d'elle qu'elle aime mieux se divertir que soigner ses *jones*: *jone* s'applique aussi bien aux enfants des hommes qu'aux petits animaux (A, XVII, 49). Quand les enfants sont un peu plus grands, ils s'amuse avec des *jones éd moinet*, m. à m. «petits de moineau» – (A, IV, 10) ou ils ânonnent pour apprendre à lire et à écrire. Il y a même des gens qui harcèlent Gosseu pour qu'il fasse des *tiots livres* avec ses lettres picardes, si efficaces modèles d'*ostrographe*! (A, XXIX, 79).

L'expression est parfois renforcée par l'addition du mot *bidot*, var. *bidou*, qui signifiait aussi «petit agneau»: *ch'tiot bidou d'einfant* (A, VII, 20), *chès tiots bidots d'einfants* (A, XXIX, 79). Le renforcement se double d'une précision, et ne s'applique qu'aux tout petits. Lorsqu'en 1845, Guiguite nous est représentée avec son petit garçon qui peut avoir dans les quatre ans – le mariage a eu lieu en 1840 –, celui-ci est encore dénommé *ch'tiot bidot d'enfant* (N, XXII, 67), mais l'expression entre en concurrence avec plusieurs autres: *sein tiot jone* (N, XXI, 66), *ch'tiot mion* (N, XXII, 67) et surtout *tiot galmite* (id.).

Avec cette série un partage s'établit entre les garçons et les filles. Le fait est moins net pour *mion*, dérivé de *mie* (lat. *mica*, FEW VI, 2, 71b) – forme qui n'a pas de féminin dans le texte – que pour *galmite*, équivalent de «gamin» selon le glossaire (FEW XVII, 479a, s. v. *wala* «bon, bien»). Une indication est donnée à l'occasion de la représentation de *La Juive*, opéra de Halévy, au théâtre de Saint-Quentin:

[...] *nô tiot galmite èque v'là qui q'mainche s'ébloquer* [«à s'émanciper»] (A, V, 11).

Le *tiot galmite* fait encore partie des *mioches* (id.) qui sont toujours dans les jambes des grandes personnes, mais il est assez grand pour accompagner ses parents au théâtre de Saint-Quentin.

Quel âge a un autre *tiot galmite*, celui qui vient en pleine nuit chanter à tue-tête aux abords de la maison de Gosseu, et jusque dans le trou de la serrure? Ce n'est assurément plus un tout jeune enfant, mais un voyou habitué à faire des farces aux gens du village et à se sauver à toutes jambes en cas de danger.

Le texte offre aussi une occurrence de *ches tiots garchonnailles*, expression qui s'oppose à *chès tiotes filles* (A, XXX, 83); sont ainsi désignés les enfants dans des écoles, soigneusement répartis par le législateur

en garçons et en filles. Le terme *garchon* s'applique à un être plus âgé, un adolescent qui court les rues et hante les cabarets, Gugusse Tappelourd, *l'pus malichieux garchon d'no villeche pour inveinter des niches à ches filles!* (N, III, 6). C'est encore un adolescent que *Ch'bieu tio jone homme* prêt à *s'ain aller à l'appreintissage* à Châlons (N, XVI, 51). Le *damoisieu* se montre particulièrement aimable à l'égard des jeunes filles désignées ici sous le nom de *bonnets blaincs*, et s'attend à être payé de retour (N, III, 6). La tranche d'âge qui précède la maturité est marquée par des collectifs: la réorganisation de l'École Polytechnique est une occasion pour Gosseu de mettre son grain de sel sur *l'apprentissache d' chès tios jones geins-là* (N, VI, 15). Un groupe de *jones hommes* nous est aussi montré chantant la Marseillaise aux fêtes de juillet 1840 (A, XXI, 59).

Aux *tiots galmites* correspond une appellation péjorative, *galapia*. Gosseu l'emploie lorsqu'il laisse éclater sa colère contre les galopins qu'il a rencontrés devant le théâtre municipal où il se rendait, monté sur son âne, pour assister à la représentation de *la Juive*. *Ce tas d' tiots galapias*, se sont moqués de lui et se sont permis de tirer la queue de l'animal (A, V, 12).

Le paysan de Vermand ne considère pas le «gamin saint-quentinois» à l'action avec autant de sympathie et de générosité que Félix Davin. Il le voit en bande et s'indigne de sa mauvaise éducation: *Mais q' chés einfans dé l' ville y sont mal éduqués, mon Diu!* (id.). Pour finir, *chés tiots ernidiux d' galapias* reçoivent une correction de la main de Gosseu et de Cat' reine. De même le petit chanteur importun qui est d'abord présenté comme *ein tio galmite d' no villache*, devient *ch'tio mourziu d' galapia* quand il *rac' meinche à cainter par l' treu del' séruze* (N, II, 2).

Nous retrouvons un peu plus loin des *galapias* plus âgés qui troublent par leurs chahuts une représentation théâtrale organisée pour la foire de la Saint-Denis. Il semble que le théâtre soit le lieu où les adolescents se libèrent de façon privilégiée de leur trop-plein d'énergie.

Toujours est-il que le bon Dieu qui était sur la scène, avec Adam et Ève, ne sut plus quoi dire: *Vlà des galapias qui critent la Marseillaise* (A, XXVII, 74).

Nous obtenons, d'après les emplois relevés dans le texte, le tableau:

1 à 4 ans	tiot bédot				
vers 4 ans	d'einfant	tiôt jône tiot mion	tiot enfant	tiot galmite	
4 à 12 ans environ				tiot galapia (péj.)	
12 ans et plus					
16 ans et plus				garchon galapia (péj.)	damoisiau tiot jone homme, jone gens, jônès hommes

Le tableau n'a pas toute la précision souhaitable; les occurrences sont évidemment dépendantes des contextes et de leur interprétation. Il n'en ressort pas moins que le mot *gamin* n'apparaît pas et que des équivalents bien établis – c'est surtout le cas de *galmite* –, occupent la place que le terme aurait pu tenir.

La partie du tableau des noms de parenté qui intéresse la question posée ici se réduit à peu de chose. Elle comprend plusieurs unités de la série précédente pourvues d'une détermination marquée le plus souvent par le possessif: *vos tiots enfants*, *ses jones* (A, XVII, 49); *no tiot galmite* (A, V, 11; A, XI, 31; A, XXV, 69); *vo tiot galmite* (A, VI, 17); *sein tiot jone* (N, XXII, 66); *ch'tiot mion Guiguite* (id.). Aux précédents s'ajoute le picard *fiu* «fils», d'un emploi constant, sans connotation particulière. Son concurrent, *garchon*, plus lié, semble-t-il à l'adolescence, est beaucoup plus rare: ainsi est dénommé Gugusse Tappelourd. (N, III, 5-6).

Quant aux termes d'adresses ils s'appliquent très rarement à des enfants. Gosseu interpelle le *tiot galmite* venu troubler son repos nocturne en lui disant «Petiot!...» (N, II, 2). Parallèlement on dit aux fillettes et aux jeunes filles: *tiote* (A, III, 6). Beaucoup plus fréquents sont les termes d'adresse qui s'appliquent aux grandes personnes, mais la notion d'âge cède ici le pas à d'autres éléments qui font réapparaître plusieurs unités appartenant aux séries précédentes: *m'n enfant* dit Cat' reine à Guiguite quand elle lui fait la morale avant son mariage (A, XVII, 48). Cat' reine appelle *mein fiu* soit l'imprimeur soit Gosseu lui-même (A, XV, 43). Gosseu appelle habituellement l'imprimeur *mein camarade*, mais le terme est concurrencé par *mein garchon*, en particulier quand quelque difficulté sur-

git entre les deux hommes (A, XV, 42). Il arrive aussi à Gosseu de dire à l'imprimeur: *mein fiu* (A, IV, 10). Un adjectif vient s'insérer parfois entre le possessif et le nom : *mein tiot fiu* (A, IV, 8; N, VII, 18)⁽⁴⁾.

L'examen du texte de Gosseu aboutit à la constatation suivante: l'entrée du mot *gamin* dans le langage d'un milieu urbain n'a pas eu pour conséquence immédiate son implantation dans les parlers ruraux de la région circonvoisine. Le garçonnet qu'un Saint-Quentinois cultivé appelle, à la suite de Félix Davin, un *gamin*, le patoisant du Vermandois le dénomme un *tiot galmite*, si c'est un «petit gamin», un *tiot galapia*, si c'est un «gamin des rues», «un sale gamin» qui se livre à ses polissonneries habituelles. Des mots venus du français cultivé pénètrent sans doute dans la campagne; mais il arrive que certains d'entre eux ne se mêlent pas aux parlers populaires et qu'ils restent marqués par leur origine. Leur résonance les tient à l'écart des réalités de tous les jours dans ce qu'elles suggèrent tantôt de chaleur affective, tantôt de rudesse sans apprêt.

Les lecteurs toutefois seront tentés de mettre en doute la valeur documentaire du texte de Gosseu et de taxer le patoisant de recherche ou de purisme: le choix des mots n'est-il pas trop subordonné à la volonté de produire des effets pour que la vérité dialectale soit respectée à coup sûr? Or, dans le cas présent, nous avons la possibilité de recourir à un bon garant. Les cartes de l'ALF confirment en effet quelques dizaines d'années plus tard, les conclusions dégagées de *Lettre Picardes*. Le mot étudié n'apparaît pas dans le Vermandois à cette date, alors qu'il a été relevé dans de vastes zones de la Galloromania. Les cartes où il est attesté portent les nos 461 *enfant*, 572 *mon fils*, 573, *Quand mon fils sera grand je l'enverrai à Paris*, 622 *garçon*, 624 *En rentrant de l'école, les garçons sont allés dénicher des nids d'oiseaux* et 1708 *sevrer un nourisson*. Nous retiendrons particulièrement les cartes 572, 622 et 624, où les exemples sont les plus nombreux et nous laisserons de côté le féminin *gamine* qui nous entraînerait au-delà des limites de notre article.

Gamin ne s'est pas implanté dans les parlers de l'est picard avant le milieu du XIX^e siècle. Le mot était alors «arrivé» dans la langue littéraire mais cet événement n'aurait pas eu beaucoup de conséquence si des relais ne s'étaient pas établis. L'histoire du mot est avant tout celle de ses

(4) Gosseu n'emploie **tiotin*, fém. *tiotaine*, dér. de *tiot* que comme adjectif, alors que ce mot peut équivaloir à «enfant». Il n'emploie pas non plus *galorieu*, *galourieu*, *galurieu* qui peut correspondre à «adolescent» (cf. *galureau* FEW 17, 478b s. v. wala).

voyages qui l'ont conduit jusqu'à la région où il a fait son entrée il y a quelques générations. Dans une thèse publiée à Lund en 1919, Ivan Pauli a fait à grands traits une analyse des cartes de l'ALF et l'a résumée en ces termes: «Les cartes de l'ALF montrent que *gamin* se dit pour «garçon» et surtout pour «petit garçon» en wallon et dans les patois lorrains des Vosges et de la Meuse. Au pluriel, il est encore plus répandu: il faut ajouter presque toute la Champagne et de vastes domaines en Bourgogne, Nivernais et Bourbonnais. Au sens de «jeune fils», *gamin* montre une extension dans tout le Centre et il s'étend jusque dans le Limousin, l'Auvergne et le domaine franco-provençal»⁽⁵⁾.

Quelques détails avaient échappé à l'auteur, comme l'attestation du mot au sens de «nourrisson» en Suisse romande sur la carte 1708. Dans l'étude qu'il a consacrée à ce terme C. Th. Gossen a réparé cet oubli⁽⁶⁾; l'attestation est à rapprocher du sens de «bébé», donné par Duraffour dans son *Glossaire des patois franco-provençaux* (n° 4152, s. v. *gâmê*).

Par une démarche quasi instinctive, Ivan Pauli suit l'aire sur la carte en descendant du nord-est vers le sud-ouest et l'ouest. Il dit ailleurs en toute netteté à la page suivante: «L'extension du mot indique incontestablement une origine allemande». Il n'y avait plus qu'à rappeler l'étymologie donnée par le DG, *Gemeiner* «simple soldat», et reprise par Meyer-Lübke, qui fait remonter la forme à un moyen haut allemand *gemein* (REW 3719). Si tel est bien le cas, l'éventail que dessine l'aire fait imaginer un voyage continu du mot de la vallée du Rhin vers l'Atlantique, et l'est picard ne serait qu'une étape dans une randonnée beaucoup plus longue. Cette conjecture, qui nous est présentée comme une donnée incontestable, ne va pas toutefois sans quelques difficultés. Ivan Pauli lui-même en soulève une, qui est d'importance: «Le Berry et le Valais, dit-il, présentent un diminutif en *-aceu + one*: berr. *gamachon*, Val. *gamasson* «petit gamin». Si tels sont les éléments suffixaux des deux dérivés cités par l'auteur, il est peu probable que la forme introduite à l'origine ait été d'emblée *gamin*. L'étymologie proposée par C. Th. Gossen (*op. cit.*) mérite davantage d'être prise en considération. Le mot, parti de la Lorraine, serait formé sur un radical germanique *gamm-*, que comporterait en particulier l'alémanique *gammel* «gaîté», et par extension, «vaurien». L'itinéraire qui se dessine recoupe pratiquement le précédent, et l'est picard serait, après la Champagne, une étape proche du point de départ.

(5) Ivan Pauli, *Enfant, garçon, fille dans les langues romanes étudiés dans les dialectes gallo-romans et italiens. Essai de lexicologie comparée*, Lund 1919, p. 367.

(6) C. Th. Gossen, «Neuf Franz. 'gamin'», *Mél. Wartburg*, 1958, pp. 297-311.

L'ALF est une œuvre bien datée et dont nous connaissons suffisamment l'élaboration pour que nous puissions nous fier aux données qu'il fournit. Mais l'ensemble d'un itinéraire ne se lit pas immédiatement; sa reconstitution exige quelques précautions. Les cartes nous montrent que, pour la région qui nous intéresse, le mot ne peut venir que de l'est. Dans les dernières années du XIX^e siècle, au temps où Edmont faisait ses enquêtes, il était déjà bien implanté dans le département de la Marne et d'une façon plus sporadique, dans la Thiérache et le Laonnois, où il ne faisait pas partie du syntagme correspondant à «mon fils»; il ne s'était pas introduit dans le Vermandois. Vers la même époque, Guénard, auteur de l'ouvrage intitulé *Le patois de Courtisols* et publié en 1905, déclarait à propos du féminin: «Le mot *gamin-ne* se dit dans presque toute le Marne». L'objet de la remarque était évidemment la prononciation nasalisée de la voyelle accentuée; elle n'en atteste pas moins indirectement la grande extension du type lexical dans l'ensemble du département. Guénard confirme, s'il en était besoin, les données recueillies par Edmont qui avait fait de Courtisols l'un de ses points d'enquête.

L'ALF nous révèle que la Champagne marnaise est, avec la Belgique romane et le Bourbonnais, l'un des principaux foyers d'implantation du mot. Est-il pour autant, je ne dirai pas autochtone, mais ancestral en Champagne? Sa présence dans le patois de Courtisols invite à examiner la question: l'archaïsme du parler de cette commune a été remarqué par Edmont qui, lors de son passage, a mené ses enquêtes auprès des personnes âgées; la différence de leur langage par rapport à celui des jeunes gens ou des habitants des communes voisines avait accrédité une légende selon laquelle le village tirerait son origine d'une colonie suisse. Mais, sur le point particulier qui nous intéresse, l'antiquité ne se vérifie guère. Dans son *Vocabulaire du bas-langage rémois*, publié en 1845, E. Saubinet a recueilli un certain nombre d'expressions populaires. Trois termes y sont glosés par «polisson», ou «petit garçon», *chourillat*, *gringalet*, *margajat*; *l'emberlin* est un enfant qui se met dans vos jambes et vous gêne. Le mot *gamin* n'apparaît pas. Tarbé a recopié les mots notés par Saubinet, mais il a publié aussi une série de traductions de la parabole de l'enfant prodigue⁽⁷⁾. Le type *garçon* est prédominant dans ces textes, avec des variantes telles que *gachon*, *gaichon* (Le Riceys), ou le dérivé *gacheneu* (Langres). À Courtisols la forme employée est *efeins* ou *enfain*. Si l'introduction du mot dans l'est picard est postérieure à son implantation dans

(7) Prosper Tarbé, *Recherches sur l'histoire du langage et du patois en Champagne*, Reims 1851, t. II.

la Champagne marnaise, celle-ci est elle-même relativement récente. Les sexagénaires et septuagénaires si conservateurs qu'Edmont avait interrogés à Courtisols n'avaient probablement fait que garder ce qui était, dans leur jeune temps, un mot nouveau à la mode.

Nous n'avons reconstitué qu'une petite partie du trajet en considérant les départements de la Marne et de l'Aisne, mais nous pouvons faire, d'après les cartes, la constatation suivante: l'expansion du mot vers l'ouest a buté sur une aire très ferme et très cohérente, celle de [fyu] dans le picard du Vermandois et de l'Amiénois. Au sens de «fils», *gamin* n'avait pas encore réussi à éliminer [fyu] (et sa variante [fyœ]) ni dans la Thiérache, ni dans le Laonnois, ni à plus forte raison, dans le Vermandois. Quand il s'agit des garçons qui dénichent les nids d'oiseau en rentrant de l'école, *gamin* s'était imposé en Thiérache et dans le Laonnois mais n'avait pu prendre la place de l'expression [çé fyu] dans le Vermandois. Un peu plus au nord, en picard-artésien, l'aire du mot [garçō] paraît aussi difficile à entamer. Ainsi les cartes laissent soupçonner, à côté de zones de faible résistance, des massifs difficilement pénétrables. Il n'est pas possible d'imaginer une situation antérieure sans apprécier la solidité d'implantation de quelques équivalents tels que [fyu] ou [garçō] en picard, [valé] en wallon, [ga] dans les parlers de l'Ouest, [drol] dans ceux du centre Ouest.

Ces considérations nous amènent à examiner une conjecture que nous trouvons dans le *Dictionnaire étymologique de la langue française* (éd. de 1932 et 1950) de Bloch-Wartburg, et dans le *Dictionnaire des noms et prénoms de France* de Dauzat: les auteurs proposent de rattacher le mot aux parlers du Centre. Dauzat cite le verbe *gamer* qui signifierait dans le Berry «voler»⁽⁸⁾. On peut esquisser une reconstitution de l'aire du verbe *gamer* (var. *guémer*, *guimer*) d'après les glossaires patois du XIX^e siècle cités par le FEW sous l'étymon germanique WAMBA «panse», passé souvent au sens de «goître» dans les parlers romans⁽⁹⁾. Il est attesté dans l'Ouest, – Bessin et Bretagne romane –, et dans le Centre, – Berry, département de l'Yonne – (FEW, XVII, 498a). Pour se représenter la répartition d'ensemble du type lexical, il y a lieu d'ajouter les exemples

(8) Dans son *Dictionnaire étymologique de la langue française*, Dauzat cite, moins heureusement, la Franche-Comté.

(9) C'est évidemment le sens de «recevoir avec la bouche», appliqué en particulier à la becquée, qui fait le lien entre la notion de goitre et celle de «saisir vivement, attraper au vol».

qui figurent sous la forme *gamar* dans l'Auvergne et le Limousin⁽¹⁰⁾. Enfin le composé *agamer*, attesté aussi dans l'Ouest, a été recueilli isolément en Wallonie.

Le terme correspond à deux valeurs complémentaires: «recevoir avec la bouche», «prendre avec la main». Les idées de rapidité, de subtilité, d'adresse, sont parfois explicitées dans les gloses. Les images que ce verbe éveille conviennent à l'appétit vorace du jeune âge, à la vivacité et à la présence d'esprit de l'adolescent, enfin aux fonctions de l'apprenti à qui un compagnon a souvent à faire passer sans tarder un objet en lui criant: «Attrape!». Et comment ne pas remarquer une parenté sémantique entre l'expression relevée à Brive, *far la gamada*, «faire l'école buissonnière», et les activités habituellement prêtées aux gamins?

Sur le plan morphologique, la dérivation ne présente pas de difficulté: de *galoper*, *gronder*, *trotter* le français a tiré *galopin*, *grondin*, *trottin*⁽¹¹⁾. Nous ajouterons, de *bricoler*, le dérivé berrichon *bricolin* «domestique bon à tout faire», et, par extension, «jeune homme». Hugues Lapaire nous représente les *bricolins* et les *bricolines* dansant la bourrée, dans *Le paysan berrichon (Les cahiers du Centre, 1913, 5^e série, fasc. 51, p. 23)*. Il n'est donc pas inconcevable que *gamin* provienne de *gamer*. L'hypothèse rencontre cependant un obstacle: la répartition géographique du verbe *gamer*, autant que nous pouvons la connaître, n'est pas la même que celle de *gamin*. Le point le plus occidental où ce dernier a été relevé, serait situé, d'après l'ALF, dans le département de l'Indre pour les parlers d'oïl, alors que le verbe est attesté beaucoup plus à l'Ouest; *gamer*, en revanche, n'apparaît pas dans la région de l'Est et du Nord-Est où *gamin* est possible: le nom a été freiné dans son expansion à l'Ouest par la solidité d'implantation de *drol* et de *gars*, comme il s'est heurté dans le Nord-Ouest aux aires de [fyu] et de [garçõ]. Il s'est fait plus aisément sa place dans le Nivernais, la Bourgogne, la Champagne et la Wallonie.

La phonétique historique contribue à préciser l'itinéraire qu'aurait parcouru le mot. Si *gamin* dérive de *gamer* qui remonte lui-même à un germanique *wamba*, la formation doit provenir d'une région où le passage

(10) Dans N. E. Dionne, *Le parler populaire des Canadiens français* (Québec 1909), un verbe *gamer* est ainsi défini: «empoigner avec adresse en jouant». On pensera sans doute à l'anglais *to game*, mais n'y a-t-il pas eu une attraction paronymique récente, et ne peut-on reconnaître dans cette forme notre verbe de l'Ouest de la France?

(11) Sur *galopin* voir R. Arveiller, *Mél. von Wartburg*, Tübingen 1968, t. II, p. 265.

de *w-* germanique initial à *gu-* et à *g-* a eu lieu⁽¹²⁾. De ce fait se trouvent éliminées la Wallonie, la Picardie, la Lorraine et une partie de la Franche-Comté⁽¹³⁾. Le foyer situé en Bourbonnais que révèle l'ALF, s'impose à notre réflexion: les [çti gamē] du Berry et du Bourbonnais font toucher du doigt un point de départ possible⁽¹⁴⁾. L'itinéraire auquel nous aboutirions ainsi se trouve être à l'opposé de celui que traçait Ivan Pauli.

La dérivation de *gamin* à partir d'un verbe *gamer* «attraper» ou «manger», reprise d'une étymologie de SainéanPar et mentionnée par BW 1932-1950, est écartée aujourd'hui. Quant à l'étymologie donnée pour *gamer* par le FEW en partant de *Wamba* (17, 498a), elle est elle-même douteuse. Un certain nombre de formes citées dans l'article du FEW, ont été reprises et complétées par de nouvelles attestations: rassemblées sous l'entrée *voler* dans le t. 23, 125b, elles constituent un ensemble qui modifie la répartition géographique du type lexical. À l'est, le gaumais *agamer* «saisi au vol, dans les mains (balle)», est inséparable du gaum. *agamer* «filouter (qch.), soutirer, subtiliser» (BWall 6, 31), var. du type liégeois *agaimer*, qui serait tiré par «désuffixation» de liégeois *agaimeter* (FEW, 5, 139b, s.v. *lamentare*). Pour le verbe *gamer* «manger» attribué au bas-breton par SainéanPar 424, son existence repose sur une interprétation mal fondée d'une citation rapportée par Hector France: celle-ci a trait aux visites que se font les pêcheurs de baleine et au cours desquelles «ils mettent en commun les ressources alimentaires des uns et des autres». Le verbe semble se rattacher plutôt à la famille de *gamme* «série». Il reste enfin l'étymologie qu'avait dégagée C. Th. Gossen de l'alémanique *gammel* «joie bruyante, gâtée» d'où «vaurien» (cf. TLF IX, 6 s. v. *gamin*). Le mot est «arrivé» on ne sait pas exactement d'où, d'autant qu'il est passé par des sociolectes où domine l'oral, et où ce qui se transmet est difficile à suivre⁽¹⁵⁾.

(12) Pierre Fouché, *Phonétique historique du français*, t. III, p. 563.

(13) La réduction de *mb-* à *-m-*, sporadique dans la zone d'oïl, est plus difficile à localiser.

(14) Sur les géniales inventions des *Chûts gamins du Berry*, voir Enrieh, «La queue du loup», dans *Folklore du Berry. Auterfoués, Aujord'hui, Ceux gamins*, t. II, p. 23 (éd. de la Revue du Centre, Paris-Nevers-Luzy 1931). Dans l'ALCe, [gamīy] n'est relevé que sur un point, au Sud du Bourbonnais; [çti] a une plus grande extension v. carte 948.

(15) Je remercie Jean-Paul Chauveau pour les éclaircissements qu'il m'a fournis. L'étymologie de *gamin* n'est pas encore débrouillée. Celle de *galmite* «petit garçon», non plus. Dans le FEW, le mot figure à la fois sous *wala* XVII 479a et sous *galm*, radical germanique qui signifierait «enfant». S'y rattacheraient, outre *galmite*, le normand *galmin* «petit valet», id. XVI 749a. Le traitement de *w-* initial et le maintien de *l* devant consonne peuvent guider la recherche de la provenance et de la date, mais les phénomènes d'emprunt risquent de compliquer la démarche.

Une composante essentielle dans la question traitée est son appartenance aux vocabulaires artisanaux. Il a fait, grâce à l'*Encyclopédie*, sa première apparition dans l'imprimé avec le sens de «jeune aide-ouvrier» (1765). Le premier des équivalents donné par Boiste (1803) sous l'entrée *gamin* est un «marmiton», terme qu'il définit «valet de cuisine», le second est «apprentif», et le plus général, est «enfant». Nous retrouvons le marmiton entre autres apprentis dans la récapitulation des variétés du *gamin* à laquelle se livre l'auteur des *Misérables*: «Le gamin notaire s'appelle saute-ruisseau, le gamin cuisinier s'appelle marmiton, le gamin boulanger s'appelle mitron, le gamin marin s'appelle mousse, le gamin soldat s'appelle tapin, le gamin peintre s'appelle rapin, le gamin négociant s'appelle trottin, le gamin couturier s'appelle menin» (cité dans TLF, IX, 60b, s. v. *gamin*). Ce texte enrichit de quelques unités la liste de nos dérivés en *-in*: le *tapin* est le jeune tambour, et le *menin*, dans le Berry, «l'entremetteur de mariage» (FEW, VI, 2, 104, s. v. *minare*). Plus près de nous, Jean Haust dans son *Dictionnaire liégeois (Le dialecte wallon de Liège, 2^e partie, Liège 1933)* indique le sens de «jeune apprenti» comme appartenant à la terminologie des houillères, mais l'*etc.* qu'il ajoute laisse entendre que cette acception s'étendait alors hors de ce domaine. C'est aussi, à cette date, l'équivalent du français *gamin*.

À l'origine mot d'artisan, de compagnon, donc prédisposé au voyage, et susceptible d'être accueilli dans le parler de tous les jours des milieux modestes, *gamin* s'est trouvé à l'intersection de deux champs sémantiques, l'un se rapportant à la condition socio-professionnelle, l'autre à l'âge. Son histoire n'est pas sans rappeler celle de *galopin*, de *garçon* ou de *valet*. L'expansion de *gamin* au sens d'«apprenti» ne pouvait être la même que celle du terme au sens de «petit garçon». Les résistances qu'il rencontrait n'étaient pas dans les deux cas du même ordre. Entre les deux guerres, le mot était bien implanté dans la Thiérache et le Laonnois avec sa signification la plus générale. Pour les petits garçonnets les deux termes d'adresse les plus courants employés dans la région de Marle, ma ville natale, étaient, nous l'avons vu, *man gamin* et *man tiot père*. Ces expressions étaient le plus souvent marquées par une connotation et un ton affectueux. Au contraire le gamin des rues, le sale ou le vilain gamin attirait sur lui la défiance et la réprobation. La capacité de correspondre à deux valeurs contextuelles nettement distinctes avec l'appui de déterminants adéquats, est l'une des caractéristiques du mot. Il a tendu à supplanter des types lexicaux à nuances le plus souvent péjoratives: *hareux* de l'Ouest du Laonnois⁽¹⁶⁾ *crinches*, *grinces* ou *grinches* de l'est du Laonnois,

(16) Sur les *hareux* du Laonnois voir dans *Linguistique picarde*, 1976, n° 4 l'article «Quelques glanures recueillies dans les parlers du département de l'Aisne», pp. 27-29.

varouilles ou *varouilleux* de Thiérache, *galorieu*, *galvaudeux* ou *galveudeux* d'un peu partout, sans compter quelques termes d'une répartition plus dispersée comme *galapia*, *galoupiou* ou *galoupieu*. *Gamin* a eu raison de ce polymorphisme qui peu à peu n'a plus fourni que des renforts occasionnels ou des acolytes subsidiaires. Le terme a d'autre part tendu à supplanter [fyu] dans beaucoup de ses emplois et j'attribue volontiers à ce phénomène la facilité avec laquelle il s'applique à un fils, même lorsque celui-ci est quadragénaire, quinquagénaire, ou même plus âgé. Enfin un domaine qui n'est pas à négliger est la zoonymie où le terme a joui d'une faveur considérable. Dans l'entre-deux-guerres, très nombreuses étaient les écuries où un cheval répondait au nom de Gamin. Souvent l'animal ainsi nommé s'était fait remarquer par la finesse de son poitrail et la vivacité de son allure, comme celui qui était appelé Marquis se reconnaissait à ses formes imposantes et plus rondes⁽¹⁷⁾.

On ne peut dire aujourd'hui que le mot a arrêté sa marche au seuil du Vermandois. Il a continué son trajet. Une forme recueillie à Mennevret, à la frontière de la Thiérache et du Vermandois marque un jalon c'est [gamãëy]. Par sa terminaison [ãëy] il a été versé dans la série à laquelle appartiennent des vocables du vieux fonds gallo-roman, *chemin*, *cousin*, *matin*, etc., alors que l'emprunt était récent. Il est cependant assez ancien pour qu'un parler encore vivant ait pu l'assimiler; nous devons remonter vers la seconde moitié du XIX^e siècle⁽¹⁸⁾. *Gamin* a d'autre part tendu à éclipser *galmite* dans le Vermandois: ce dernier n'est plus le terme qui répond immédiatement à l'appel lorsque se présente la notion de «jeune garçon». Le Vermandois a peut-être à ce sujet, un retard d'environ un siècle par rapport à certains points de la Champagne, ce qui est la contrepartie de la fidélité au vocabulaire régional. Mais quand *gamin* y est entré, pouvons-nous encore envisager des «parlers populaires» au sens où l'entendait Gilliéron? Il est peut-être plus exact de dire: francisation.

Le mot *gamin* a été porté par deux courants, l'un que nous dirons cultivé, l'autre populaire. La différence ressort clairement de la comparaison entre les remarques du saint-quentinois Félix Davin et les propos de Gosseu, «paysan de Vermand». L'expansion liée au mouvement artisanal qui s'est développé de la seconde moitié du XVIII^e siècle à la première guerre mondiale, a été rapide dans certaines régions, plus lente dans

(17) Je dois ces remarques à mon regretté compatriote René Toffin, agriculteur, éleveur et excellent connaisseur de la région.

(18) À Mennevret M. et Mme Monfront ont répondu avec patience et précision à toutes les questions qui leur ont été posées. Je les en remercie bien vivement.

d'autres, où elle s'est heurtée à de sérieux obstacles. Comme il y a eu deux courants, deux types d'expansion sont reconnaissables. Des mots à la mode arrivent de Paris, de tel centre culturel important, s'implantent dans une partie de la population, rayonnant autour de ces lieux. La propagation se fait comme par bonds. Les innovations des parlers populaires tendent à se ramifier selon des voies larges et lâches qui constituent sur la carte des aires, des traînées, des ensembles aux parties résistantes et aux extrémités effilochées, mais qui impliquent une lente continuité. On pourrait penser à l'itinéraire d'un «chemineau» du XIX^e siècle. Ainsi nous pouvons suivre sur les cartes où figure *gamin* les étapes d'un déplacement qui n'a rien d'un voyage au long cours, mais plutôt une longue randonnée dans la campagne française, accomplie essentiellement pendant le XIX^e siècle, à la suite des «compagnons» et auprès de provinciaux qui ont révélé, sur un point au moins, quelques-uns des usages de leur langage affectif et familial.

Jacques CHAURAND